



UN PLAN DIABÈTE

2022 - 2027

UN QUINQUENNAT POUR AGIR

Le diabète est la première affection de longue durée en France. Soutenir la cause des 4 millions de personnes qui en sont atteintes, c'est contribuer à défricher les chemins de la médecine de demain, au bénéfice du plus grand nombre :

Citoyenneté : une **médecine permettant d'octroyer de nouveaux droits aux patients**, encore aujourd'hui trop limités dans l'accès à certains métiers ou encore à l'emprunt.

Prévention : une **médecine globale**, pour prévenir les pathologies associées, répondre à toutes les complications du diabète et à la pluralité des facteurs déclenchants, qu'ils relèvent de la santé-environnementale, de la pratique sportive ou des habitudes alimentaires.

Innovation : une **médecine innovante et connectée**, eu égard au très haut niveau de vigilance à accorder à l'équilibre glycémique ainsi qu'aux nécessités d'un accompagnement thérapeutique pluridisciplinaire.

Humanisme : une **médecine personnalisée**, car chaque malade est unique, quel que soit le type de diabète, et ne se résume pas au dosage de sa glycémie.

Au regard du nombre de personnes affectées, la Fédération Française des Diabétiques est à l'avant-garde d'un véritable changement de modèle dans l'accompagnement des malades, qui concerne ou concernera toutes les pathologies.

Pour accélérer cette rupture, elle propose aux candidats 6 mesures à la hauteur des enjeux :

- 1** **Considérer les patients et usagers comme de véritables parties prenantes de la Démocratie en Santé** en les impliquant aux plus hauts niveaux décisionnels nationaux, régionaux ou territoriaux.
- 2** **Faire de la prévention la clé de voûte de notre système de santé** pour éviter l'apparition des maladies chroniques.
- 3** **Considérer les programmes d'accompagnement hygiéno-diététique, d'activité physique, ainsi que psychologique comme des thérapies à part entière**, en agissant sur les leviers d'accès et sur leur remboursement.
- 4** **Faciliter l'accès au numérique en santé** pour simplifier le quotidien des malades et améliorer leur suivi dans un contexte où les ressources humaines sont limitées.
- 5** **Impliquer les patients dans la recherche et l'évaluation des innovations thérapeutiques** afin qu'elles soient réellement adaptées à leurs besoins.
- 6** **Lever les discriminations sociales**, notamment relatives à l'emploi, en considérant les personnes malades comme des citoyens à part entière.